L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 NOVEMBRE 1856.

Imprimé et publié par [illegible] WEISSE & Co., [illegible] STAIRES: [illegible] N. DUFOUR, [illegible] S. HARDY. [illegible] No. [illegible], entre Conti et Bienville. NOUVELLE-ORLEANS: [illegible] NOVEMBRE.

Abonnements à la semaine.

[illegible] l'ABEILLE sont auto[illegible] abonnements à la se[illegible] cents pour les six [illegible] par nos porteurs.

[illegible] de ce jour.

[illegible]

Nouvelles étrangères.

[illegible]

STEAMER ALMA.

Nous avons reçu, par l'obligeance du capitaine Bocandé, un journal abrégé du voyage de ce steamer. Nous le transcrivons, pour donner à nos lecteurs une idée des nombreux délais qui lui ont fait faire une aussi longue traversée:

Parti du Havre le 11 octobre, à 8 h. du soir arrivé à Cadix le 17, à 8 h. du matin, passé deux jours et cinq heures dans le port. De Cadix, le 19, à 1 h. de l'après midi, arrivé à Ténériffe le 22, à 6 h. du soir, passé six heures dans le port. De Ténériffe, le 22, à minuit, arrivé à St-Pierre Martinique le 4 novembre, à 6 h. du soir; passé un jour et six heures dans le port. De St-Pierre, le 5 nov. à 10 h. du soir, arrivé à la Pointe à Pitre, Guadeloupe, le 6 à 11 h. du matin; passé un jour dans le port. De la Pointe-à-Pitre, le 7 à 11 h. du matin, à St-Thomas, le 8 à midi; passé trois jours et trois heures à prendre du charbon. De Saint Thomas, le 11 nov. à 3 h. de l'après-midi, entré à la Havane le 17, à 7 h. du matin; ici 13 heures perdues en vue du Moro, à attendre que le port fût praticable; relache de 10 heures. De la Havane, le 17 nov. à 5 h. du soir, arrivé à quai, à la Nouvelle Orléans le 21 novembre à 7 h. du matin.—En résumé, cela fait, sur 39 jours et quelques heures, huit jours et six heures de relache aux différentes escales.

L'*Alma* repartira le 5 décembre, pour le Havre, touchant seulement à la Havane.

Voici la liste des passagers arrivés à bord de l'*Alma*:

Mme Leroux et son fils, Mme de Lachaumette, enfant et domestique, M. et Mme Séligny, M. Lecour, M. Punnston, M. Briesse, M. Lionetti, M. Cartier, M. Duhamel, M. Neill, M. De Nicourt, M. Bogerat, M. Durive, M. Eue, M. Peutz, M. Landry, M. André, M. Celery, M. de Beaurais, M. P. Raymond, M. Desbons, M. Ruaas, M. Tambourn, M. Zeiter, M. et Mme Troublé, M. Mathieu, M. Allain et domestique, Mme Bayon et domestique, M. et Mme Bernard, Mlle Da Costa, M. Gatensain, M. Schwartz, M. et Mme Desportes, M. Duquesney, M. Garnier et son fils, M. Fiquet, Mme Varney, son enfant et domestique, M. Guérin, Mme Albert, Mlle Moreau, M. Bausset, sa femme et son enfant, Mlle de Valmont, Mme Birac, Mlle C. de Scettiers, M. Fillastre, Mme Bonabel et son fils.

Pour la liste des consignataires, voir notre partie maritime.

GRAND'MESSE.—Les chanteurs montagnards exécuteront leur grand'messe de Jérusalem, dans le genre de celles de la chapelle Sixtine, demain, dimanche, à la cathédrale St-Louis.—Voir aux annonces.

La France et la Presse Anglaise.

La presse anglaise paraît avoir assez mal accueilli la note récente du *Moniteur*. Le *Morning Chronicle* et le *Morning Post* de Londres se sont, il est vrai, rangés du côté du gouvernement de l'Empereur, mais le *Times* s'insurge et l'*Advertiser* déclare nettement qu'il ne s'amendera pas et que les saisies dont il est l'objet dans les bureaux de la poste française ne modifieront pas son langage.

Voici d'abord l'article du *Morning Post*:

"Le scandale est profitable. Les amateurs de calomnie achètent de préférence les journaux qui en publient, et aucune raison ne peut arrêter la carrière du mensonge aussi longtemps que l'appétit public n'est pas satisfait ou dégoûté. Tant que dure l'accès, il faut qu'on l'alimente, aux dépens de nos amis ou de nos ennemis, peu importe.

"Quelles terribles injures n'a-t-on pas lancées pendant la guerre contre l'empereur Nicolas! Dans d'autres temps quelles atrocités n'a-t-on pas publiées contre nos meilleurs alliés! Il y a une partie du public qui prouve une sorte de rage pour le scandale, et il y a une partie de la presse toujours prête à flatter et même à provoquer ces dangereuses tendances. Un jour on dira que lord Palmerston s'est vendu à la Russie et parle de sa sûreté sur l'échafaud. Un autre, plus chouette encore, entasse calomnie sur calomnie contre le prince Albert, qu'il accuse de trahir l'Angleterre, de gouverner les ministres, et de conspirer contre la constitution et le pays.

"Nous n'avons pas besoin de citer des exemples [illegible]. Nous prions notre aujourd'hui de [illegible] ... [illegible] Florence Nightingale et [illegible] ... l'impératrice d'Eugénie n'ont pas été à l'abri de ces attaques.

"La dernière forme revêtue par cette lutte [illegible] d'infâmes contre les Français, et principalement contre l'Empereur Napoléon, que certains journaux [illegible] accuser de tous les maux [illegible]. On dit que la France ruinée est prête à se révolter, que l'armée mécontente est prête à se mutiner. Rien n'est trop monstrueux, trop infâme, trop insensé pour certains, et cela se publie et pour cela qu'on écoute.

"Notre attention a été signalée sur ses maux par la note du *Moniteur*. Nous espérons que cet appel modéré que nous adresse le gouvernement français ne sera reçu ni avec dédain ni avec mépris. Certes, la [illegible] assez pour avoir le droit de [illegible] des dangers et des charges de [illegible]. Avons-nous oublié les énormes [illegible] faits par le peuple français? N'avons-nous pas vu ses armées, le secours [illegible] Inkerman? Et le peuple anglais [illegible] ses souvenirs [illegible] mémoire [illegible] pour la générosité, sympathie qui [illegible] deux nations, par leurs institutions [illegible] leurs affaires [illegible] la France. Espérent-ils faire croire, après [illegible] accomplies en commun, que le traité d'alliance est un mythe et notre [illegible]?

"Notre correspondant nous fait remarquer [illegible] les ennemis de l'empereur et du gouvernement actuel constituent [illegible] légitimistes, orléanistes, fusionistes, républicains rouges, socialistes et jésuites—tous unis pour discréditer l'empire. S'ils parviennent à trouver [illegible] que répande leurs inventions dans la presse anglaise, s'empressent d'en profiter, et, connaissant l'avidité du public anglais pour le scandale, ils ont soin de présenter [illegible] les plus vivants le marché [illegible]."

Le *Times* tient un tout autre langage. Tout en protestant une sincère sympathie pour le nation française et pour le chef que cette nation s'est choisi, aussi longtemps que ce chef se montrera favorable aux intérêts de l'Angleterre, en maintenant l'alliance, le *Times* revient à ses attaques contre les membres du gouvernement français avec une violence [illegible]. Il commence par signaler l'ambiguïté de la note du *Moniteur*, puis, mettant hors de cause la personne de l'empereur qu'il considère comme le meilleur et le plus sincère ami de l'Angleterre, et la nation française envers laquelle il éprouve que des sentiments d'estime, il ajoute:

Mais si l'on nous demande d'étendre la même considération respectueuse que nous éprouvons pour l'empereur des Français et pour le peuple qu'il représente à tous les hommes qui peuvent de temps à autre l'entourer, nous refusons très nettement de pousser jusque-là notre complaisance, et nous déclarons au *Moniteur* et à ceux qui l'inspirent qu'ils doivent se préparer à faire aux attaques qu'ont paru, rien dans nos colonnes, mais dans celles de nos confrères—une meilleure réponse que la simple allégation "que de tels attaques sont anonymes et qu'elles ne méritent que le mépris."

Le *Moniteur* parle des dangers que ces attaques font courir à l'alliance. Soit! parlons de ces dangers. Oui, il existe un danger pour l'alliance, mais il provient, non des justes et légitimes observations de la presse anglaise sur des hommes publics, mais bien de la conduite de quelques hommes qui, élevés soudainement à de hautes fonctions, semblent enclins à entrer dans une voie à la fois fatale à la France et manquant de sincérité envers l'Angleterre.

Ceux-là sont les pires ennemis de l'alliance entre la France et l'Angleterre, qui ne visent, dans leur position, à d'autre but que leur intérêt, et ne prennent souci ni du bien du pays, ni de la confiance qu'on a placée en eux. De tels hommes, par exemple, voient dans les négociations d'un traité de paix une excellente occasion pour outrager et blesser la presse d'un Etat de peu d'étendue mais libre; et puisque nous y sommes conduits par le *Moniteur*, nous devons confesser que nous avons vu avec honte et dégoût combien aisément nos propres plénipotentiaires sont tombés dans le piège qu'on tendait devant leurs yeux.

Ce n'est pas tout: nous n'ignorons pas,—[illegible] la profession de ne pas ignorer,—les transactions qui ont été réalisées, depuis peu d'années, par des hommes publics, [illegible] plonges dans une profonde indigence. Nous avons vu avec effroi [illegible] organisées sur le terrain [illegible]. Nous avons été témoins des entreprises gigantesques spéculations privées [illegible] avec la direction des affaires publiques; et nous avons vu avec un profond regret que, au lieu de faire tous les efforts possibles pour mettre un frein à l'esprit d'agiotage, de hauts fonctionnaires ont concouru par toute l'influence de leur position et de leur exemple à augmenter le mal.

Nous avons aussi observé avec peine que le gouvernement français a conduit ses opérations d'une façon notoirement contraire aux principes les mieux constatés de l'économie politique, et provoqué ainsi une crise, qui en quelque temps qu'elle éclate, ne manquera pas d'être nuisible à lui-même, à la France et profondément préjudiciable à l'Angleterre. Nous détestons les restrictions imposées à la liberté personnelle en France; nous abhorrons son système de passe ports et toutes exigences qu'il entraîne à sa suite.

Il est inutile de nous dire que la libre discussion de toutes ces choses est incompatible avec l'alliance entre la France et l'Angleterre. C'est précisément parce que nous sommes alliés bien plus que nous ne pourrions l'être par le seul fait de conventions politiques; c'est parce que nous sommes alliés sur le terrain commercial aussi bien que sur ce des batailles; c'est parce que la France ne peut souffrir, sans infliger à l'Angleterre des influences correspondantes, que nous pensons que maintenant le droit de porter nous croyons maintenant le droit de porter nos discussions sur les mesures et les hommes dont l'influence se fait autant sentir parmi nous qu'en France même.

—On vient de célébrer à Dresde un singulier jubilé. Le lieutenant-colonel von Kockeritz reçut à la bataille de Iéna une balle dans la poitrine. Elle pénétra jusque sous les épaules et ne put être extraite. Malgré tous les efforts des chirurgiens. Le 14 octobre dernier il y avait juste 50 ans que M. Von Kockeritz vit avec cette balle dans le corps. Ses camarades lui ont offert ce jour là une fête brillante et lui ont fait cadeau d'une balle d'argent portant les dates: 14 octobre 1806 et 1856.

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE D'EMPOISONNEMENT.

La 1ère Cour de District s'occupe, depuis jeudi, de l'affaire "L'Etat contre Mme Theresa Smelser et Adam Scott." Mme Smelser est accusée d'avoir empoisonné son mari, le 27 mai 1855, chez lui, rue Joséphine, Quatrième District, Scott est accusé de complicité.

Le défunt tenait un magasin de ferblanterie dans la rue Tchoupitoulas; on le croyait riche. Il avait épousé Theresa en seconde noces et semblait heureux. Il n'avait pas d'enfants. Scott demeurait chez lui et était apprenti et teneur de livres. M. Smelser mourut peu de temps après l'entrée de Scott dans son établissement. Le Dr. Batcheler attribua la mort à des convulsions.

Six semaines après la mort de M. Smelser, M. Morehouse, son ami, prévint la police que Kitty, domestique du défunt, lui avait dit que son maître avait été empoisonné avec de l'arsenic, par Mme Smelser, Scott et elle; l'esclave lui remit un papier qui renfermait le reste du poison. Elle ajouta qu'on lui avait promis sa liberté si elle se taisait, mais qu'ayant été mise aux fers, elle craignait qu'on n'eût l'intention de la vendre.

La déclaration de Kitty éveilla les soupçons. Le coroner fit exhumer le cadavre. M. Bertrand, un de nos chimistes les plus distingués examina les entrailles, et découvrit de l'arsenic qu'il déposa dans un sou coupe et soumit au jury d'enquête. Cette preuve, ajoutée à celles que le coroner avait déjà recueillies, amena l'arrestation de Mme Smelser, de Scott et de l'esclave Kitty.—L'instruction préliminaire eut lieu au mois d'août, devant le recorder Bright, qui ordonna l'emprisonnement des prévenus jusqu'à leur comparution devant la Première Cour de District. Scott a toujours déclaré, depuis son arrestation, qu'il est innocent, que les témoignages établiraient qu'il est la victime d'une conspiration, qu'il ne s'évaderait pas même si les portes de la prison étaient ouvertes.—Mme Smelser est calme et semble indifférente à tout ce qui se passe autour d'elle.

Le jury se compose de MM. James McCauley, J. D. Henderson, Ernest Delaup, R. M. Grider, H. V. Lamarre, Wm Creevy, J. Duvigneaud, W. W. Washburn, D. Corcoran, A. Barbarin, H. Wilkinson et C. C. Collins—MM. Randell Hunt, A. P. Field et R. H. Brown, sont chargés de la défense. M. Moïse, avocat général, M. Tappan, avocat de district, et M. Forde, avocat de district représentent l'Etat.

Nous donnons plus bas les témoignages:

Le Dr. Batcheler.—Dans l'après-midi du dimanche, 27 mai 1855, on vint m'appeler pour M. Smelser, rue Joséphine. Lorsque j'entrai dans la chambre, M. Smelser était couché; sa femme était présente; il me dit qu'il avait rejeté plusieurs fois et qu'il attribuait ses vomissements à des noisettes qu'il avait mangées à diner. Je prescrivis un remède et je me retirai. Je revins dans la soirée, le malade m'annonça qu'il avait rejeté deux fois; j'ordonnai un autre remède. C'est Scott qui m'apprit la mort de M. Smelser. J'exprimai ma surprise à Mme Smelser, mais je n'avais aucun soupçon et pensais que c'était un de ces cas qui trompent quelquefois les médecins les plus expérimentés. Personne ne parla d'autopsie et je ne la fis pas par respect pour Mme Smelser. Je n'ai pas prescrit de chloroforme; j'appris, lundi, à la pharmacie de M. Hastings, qu'on s'en était procuré. Mme Smelser me fit appeler en juillet. Je lui demandai si l'on s'était servi du chloroforme pour son mari; elle me répondit que non, que son mari était mort avant le retour de Scott qui avait été en acheter. Je ne crois pas que Scott ait eu le temps, entre sa première et sa seconde visite, de se rendre chez M. Smelser et de revenir m'annoncer sa mort. C'est moi qui suggérai l'idée de faire exhumer le cadavre, de déposer les entrailles, le foie, &c., dans une jarre pour les faire analyser. Je me rendis, le 17 juillet, chez Mme Smelser; elle était assise, je supposai qu'elle avait eu une attaque d'hystérie. Lorsque je me retirai, elle me suivit jusqu'au bas de l'escalier et me demanda si le cadavre de son mari avait été exhumé, et l'on avait trouvé quelque chose; je repondis qu'on n'avait rien découvert d'extraordinaire. Je lui conseillai, quelques jours plus tard, sans lui demander son opinion, de se faire témoin d'Etat. Elle ne me répondit rien. J'ajoutai que si ce que m'avait dit le chimiste était vrai, elle serait arrêtée dans un ou deux jours. Je ne lui posai aucune question et lui donnai seulement mon opinion.

(Le témoin déclare ici qu'il a appris dans les livres ce qu'il sait de l'arsenic qu'il n'a jamais vu quel qu'un [illegible] ce poison. Il en dit autant du chloroforme. La bouteille de chloroforme que Scott s'était procurée à la pharmacie de Hastings lui ayant été désignée, il dit que le contenu de cette bouteille, bien administré, pouvait tuer une douzaine de personnes.)

Contre examen.—Je fis la connaissance de M. Smelser en 1854; j'étais le médecin de la famille. Ayant goûté l'eau qu'il avait bue, je m'aperçus qu'elle provenait d'une cuve doublée de plomb. Je crois que c'est ce qui avait causé la maladie, mais il se peut que les mêmes symptômes soient ceux d'une autre maladie. M. Smelser était au lit depuis une semaine quand il me fit appeler, un autre médecin m'avait remplacé dans l'intervalle. Le défunt avait une bonne constitution, il était au-dessus du robuste. Scott vint m'appeler le dimanche, il me dit qu'il était allé à midi deux fois et qu'il regrettait de n'être pas venu plus tôt. Le remède que j'avais prescrit avait été bien compris. Lorsque Scott vint m'appeler à l'heure et demie il montra les remèdes ... [illegible] ... la mort de M. Smelser. Je ne rendis [illegible] ... [illegible]

[illegible]

Daniel Merritt.—Je suis gardien du Cypress Grove Cemetery et j'étais en mai 1855. J'admis un cercueil que je porte contenir les restes de M. Levi Smelser. Le certificat du Dr Batcheler portait les mots "mort de convulsions." J'exhumai le corps en juillet; le coroner en fit enlever une partie, et je n'ai pas remarqué les personnes qui assistaient aux funérailles.

Henry Mitchell, coroner assistant—Je fis exhumer le corps de M. Smelser. Le Dr Copes l'ouvrit, une partie en fut enlevée et déposée dans une jarre propre que je remis, avec le Dr Sabatier, au Dr Bertrand, chimiste. La jarre que je vois ici est celle que je remis au Dr Bertrand.

Contre examen.—Après que le Dr Copes eut déposé ce qui avait été enlevé du corps, je bouchai moi-même l'ouverture de la jarre avec du plâtre de Paris. Je reçus la jarre de M. Morehouse; je crois que le Dr Batcheler et lui avait ce qui s'en fit servi. J'ai assisté à l'exhumation et je sais sur que personne n'a pu toucher à ce que renfermait la jarre, car je la gardai et la remis le lendemain au Dr Bertrand.

Dr. Bertrand.—J'ai exercé la chimie pendant 18 ans. La jarre qui est en ce moment en Cour est bien la même que le député coroner me remit en juillet 1855, contenant des parties d'estomac, de foie, d'entrailles, trois côtes et la rate d'un homme, dans environ une livre de liqueur, l'estomac était entièrement décomposé. Le Dr Sabatier et mon neveu m'ont aidé dans l'analyse de ces débris humains. Après les avoir desséchés à la vapeur et réduits par des préparations d'acide sulfurique et de zinc, j'essayai le gaz en y mettant le feu, et découvris, à la flamme bleue que l'arsenic qu'il s'en échappa la présence d'un poison métallique. Je me servis alors du procédé de Marsh, et le résultat me donna de l'arsenic. La saucier en porcelaine qui est devant le jury était taché de marques noires, indélébiles et brillantes à la surface, semblables à celles que produit l'arsenic ordinaire tel qu'il sort des pharmacies, après qu'il a été introduit dans le corps humain. La millionième partie d'un grain d'arsenic introduit dans l'estomac peut être découverte à l'aide d'une analyse chimique; la quatre cent millième partie peut être découverte avec exactitude.

Contre examen.—J'estime qu'il y avait une livre de liquide dans la jarre. La trentième partie d'un grain d'arsenic produisit des taches visibles sur le saucier. Il n'y avait pas d'arsenic dans l'acide sulfurique dont je me suis servi et que j'ai pris à ma propre pharmacie, après l'avoir essayé. J'ai également essayé le zinc; il ne contenait ni arsenic ni antimoine.

Le Dr Riddel.—Je suis chimiste et professeur de chimie à l'Université de la Louisiane. J'ai entendu le témoignage du Dr Bertrand, tout ce qu'il a dit est exact.

M. McDonald.—Je connaissais Smelser; je l'ai vu le soir du jour où il mourut.

Contre examen.—J'ai vu Mme Smelser le même soir, mais je ne l'ai pas revue. Elle était couchée; on me dit qu'elle était malade. Je n'ai pas entendu [illegible] à la mort de M. Smelser. Je fus appelé quelques minutes après sa mort par la négresse Kitty. Je demeurais à côté de la résidence du défunt. J'aidai M. [illegible] à laver et à placer le corps dans le cercueil. Je suis sûr de n'avoir pas vu le Dr Batcheler. Le cadavre était encore chaud quand je le vis pour la première fois. Je crois que M. et Mme Smelser vivaient en bonne intelligence.

M. Hastings.—Je tiens une pharmacie au coin des rues Frenchmen et Magazine. Le 27 mai, à neuf heures du soir, Scott se présenta chez moi, il avait une prescription (du Dr Batcheler) de quatre pilules que je fis et lui remis. Je sais ce qu'il faut faire et suis sûr que les pilules ne renfermaient pas d'arsenic. La prescription portait "quatre pilules, blue mass, rhubarbe en poudre et morphine". A minuit, (je ne suis pas sûr de l'heure) Scott revint, me réveilla et demanda du chloroforme, il ajouta que M. Smelser avait des spasmes. Je lui donnai le chloroforme que je portai au compte de M. Smelser. (Le témoin reconnaît la bouteille par l'étiquette. Il y avait de l'eau au-dessus du chloroforme). Je ne mets jamais d'eau dans une bouteille de chloroforme.

Contre examen.—Lorsque Scott se présenta avec la prescription du Dr Batcheler, il me dit que M. Smelser était malade et que la prescription était pour lui. Je ne me rappelle pas qu'il ait demandé de la moutarde; il se peut qu'il en ait demandé. J'avais vu Mme Smelser, Scott et M. Smelser, le soir, à six heures. Je crois qu'ils revenaient de l'église: M. Smelser avait un livre de prières à la main. Ils s'arrêtèrent et burent du soda chez moi; ils paraissaient bien s'entendre.

(Ici M. Brown dit au jury qu'après avoir lu ce que les journaux avaient publié, il se rendit chez Mme Smelser et demanda où était cette bouteille de chloroforme. Scott répondit qu'elle était dans la cave. Mme Smelser alla aussitôt la chercher. M. Brown ayant fait observer qu'on avait mis de l'eau dans la bouteille, "C'est moi, dit Mme Smelser, Je l'ai affaiblie afin de m'en mettre des compresses sur la tête.")

Charles White.—J'eus une conversation avec Scott au sujet de la mort de Smelser; je lui dis que les journaux l'accusaient de l'avoir empoisonné. Scott répliqua qu'il était ridicule de parler ainsi qu'il ne savait seulement pas ce que c'était que l'arsenic. M. Smelser, dit-il, il m'en avait fait acheter dans la rue des Magasins, pour son établissement. Je ne travaillais pas à la ferblanterie depuis 1854. Après la mort de M. Smelser, Mme Smelser me donna la place de chef d'atelier. Scott m'a dit que M. Smelser l'avait chargé d'acheter de l'arsenic.

Contre examen.—J'ai parlé plus d'une fois à Scott de la mort de M. Smelser. Ma seconde conversation avec lui eut lieu au commencement de juin, environ une semaine après l'accusation de la presse avait formulée contre lui. Il ne parut pas effrayé quand je lui annonçai que les journaux l'accusaient d'avoir empoisonné M. Smelser. C'est une semaine plus tard qu'il me raconta que M. Smelser l'avait chargé d'acheter de l'arsenic. Il ne m'a pas dit que M. Smelser s'était empoisonné avec cet arsenic. Je ne me rappelle pas ce que j'ai déclaré devant le recorder, mais je suis sûr que si l'on me posait les mêmes questions qui me furent posées à l'époque, mes réponses seraient les mêmes. Je ne sache pas qu'on se soit jamais servi de l'arsenic pour rendre le fer blanc. (Scott avait dit au témoin que c'était dans ce but que M. Smelser l'avait chargé d'acheter de l'arsenic.

Paul Haller.—Je travaillais comme apprenti, en mai 1855, au magasin de M. Smelser. Je savais qu'il y avait eu une difficulté entre ce dernier et Scott. Trois jours avant la mort de M. Smelser (le vendredi) Scott reçut l'ordre d'aller couvrir avec moi le toit du Medical College. Scott me dit que Mme Smelser chasserait plutôt son mari que lui et qu'il aurait une satisfaction. Nous étions alors seuls. Scott avait déjà rempli les fonctions de teneur de livres; mais j'ignore combien s'élevait son salaire. Je nous couchions dans le grenier. Je via une fois Mme Smelser et Scott ensemble. Je la vis une fois entrer dans la chambre de Scott, une chandelle à la main; c'était, dit-elle, pour allumer celle de Scott. Sa chambre et celle de celui-ci étaient au même étage.

Contre examen.—J'ai travaillé environ quatre ans pour le compte de M. Smelser avant d'aller souvent chez lui. Je crois qu'il employait Scott depuis quatre ou six semaines. Je demeurai chez M. Smelser jusqu'au mois d'août, époque à laquelle il me demanda d'aller habiter plus près du magasin afin de l'ouvrir de bonne heure. Le vendredi (trois jours avant la mort de M. Smelser) il me dit qu'il fallait me faire accompagner par Scott, le lendemain, il avait eu une querelle, le même jour avec Scott. Celui-ci faisait, depuis plusieurs jours, l'ouverture du magasin. Le vendredi M. Smelser, s'aperçevait qu'une certaine étagère n'était pas à la place habituelle, demanda qui l'avait fait disparaître. "C'est moi, répondit Scott." "Je ne permets pas cela, répliqua M. Smelser." Si cela ne vous plaît pas, ajouta Scott, faites-le vous-même. Je ne crus pas devoir raconter à M. Smelser ma conversation avec Scott sur le toit du collège. La chambre que j'occupais chez M. Smelser était au-dessus de celle de Mme Smelser. C'est au moment où j'entrais dans ma chambre que Mme Smelser vint allumer sa chandelle à la mienne et entra dans la chambre de Scott en disant qu'elle allait allumer sa chandelle. Je ne me suis jamais querellé avec Scott; il critiquait mon ouvrage, mais j'étais décidé à ne pas me laisser guider par un homme qui ne savait pas son métier. Je lui annonçai que j'allais me retirer, et c'est ce que je fis.

Je ne me rappelle pas qu'il ait fait arrêter mon frère, qu'il nous ait accusés d'avoir commis un vol dans le magasin. Je n'ai jamais dit que je n'avais une haute opinion de lui. Je ne me souviens pas d'avoir déclaré devant le recorder Bright, que je n'aimais pas Scott parce qu'il avait promis de s'associer à mon frère et ne l'avait pas fait. Je ne crois pas avoir jamais dit cela. M. et Mme Smelser vivaient en bonne intelligence, cependant, ils ne s'accordaient pas toujours, et Mme Smelser me parla une fois d'un différend survenu entre elle et son mari. Je ne me souviens pas d'en avoir appris la cause.

(A continuer.)

Spectacles de ce soir.—Au théâtre St-Charles, Mme Farren jouera pour l'avant-dernière fois. Le spectacle se composera de *Camille* drame et d'une romance chantée par Mlle Shaw et de *The French Spy*, drame.

—Au Théâtre de la Gaîté *Rob Roy*. M. Crisp remplira le principal rôle.—Midas, Vaudeville.

Hôpital de Charité.—Voici le rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirée hier, à 6 heures du soir:

Admis	189
Renvoyés guéris	161
Morts	20
Malades en traitement	497

Assessment du 2me District.—Voici le résultat de l'assessment du 2me District, comprenant la valeur totale des propriétés mobilières et claves, chevaux, voitures et capital:

4me District représentatif		$13 073 360
5me do	do	8 593 550
6me do	do	5 055 750
Total, 2me Dist.		$26,722,660
L'assessement de l'année dernière était de		$24,283,860
Plus value pour l'année courante		$2 469,300

Devant la 1ère Cour.—Les accusés dont les noms suivent ont été envoyés hier devant la Première Cour de District:

Margaret Smith, pour avoir caché des articles dans l'intention de les voler. Elle était employée comme servante par Mme Ellen Guild, rue St Charles.—Cautionnement de $500.

Dea Isamond et Jack Smith, sous prévention de vagabondage.—Cautionnement de $1000.

John Craney, pour avoir essayé, jeudi soir, de porter des coups de "brass knuckles" à des habitues du marché Poydras.—Cautionnement de $1000.

John Seagle, pour avoir mis en circulation de faux billets de dix et de vingt cinq cents. La plainte est portée par Louis Schilling, marchand de comestibles, à l'encoignure Howard et Melpomène.—Cautionnement de $1 300.

Narcisse, h. d. l., et une femme du nom de Mary, pour avoir assailli Antoine Aleron, c'te. Irish.—En prison en attendant jugement.

Enquêtes.—Le coroner a tenu hier, à l'Hôpital de Charité, une enquête sur le corps de M. John Mathews. Verdict: [illegible] ... [illegible]

—Une autre enquête a été tenue rue St-Louis, sur le corps de Felix A. Wagner, âgé de 55 ans. Verdict: hémorrhagie interne.

Différend entre les alliés.

Voici en quels termes le *Constitutionnel* proteste contre les prétentions de l'Autriche et de l'Angleterre en ce qui concerne l'occupation des Principautés et de la mer Noire:

Les principales feuilles de Londres obéissent évidemment à un mot d'ordre, car toutes sont d'accord aujourd'hui pour déclarer très nettement que la Russie n'ayant pas encore exécuté le traité du 30 mars, l'armée autrichienne et l'escadre anglaise resteront simultanément, celle-ci dans la mer Noire, celle-là dans la Moldo-Valachie. Le *Globe* et le *Morning-Post* parlent sur ce point comme le *Times*, et tous trois s'appuient également de l'autorité de la *Gazette autrichienne* pour affirmer qu'il n'est pas exact de dire que la Sublime-Porte ait manifesté des volontés contraires aux prétentions de l'Angleterre et de l'Autriche.

Nous croyons que demain les journaux de Londres et de Vienne seront moins affirmatifs sur ce dernier fait. En faisant la dépêche de Trieste, qui annonçait, il y a deux jours, la démission du ministère ottoman, ces journaux auront sans doute eu vingt-quatre heures d'espérance et d'illusion. Naturellement, ils auront pensé qu'en disparaissant, le cabinet dont Aali Pacha est le chef aurait emporté avec lui la résolution que le Divan a prise et réalisée de demander à l'Angleterre et à l'Autriche d'évacuer avant la fin de ce mois, l'une la mer Noire, ou croise son escadre, l'autre la Moldo-Valachie, qu'occupe son armée.

Mais on sait maintenant que ces journaux se sont réjouis trop tôt. En recevant la notification d'une décision qui déconcerte si subitement les projets mutuels de l'Angleterre et de l'Autriche, lord Stratford de Redcliffe a retrouvé, à la vérité, toute cette inquiète et maladive activité à laquelle il doit une renommée trop bien méritée. Il a essayé, à l'instant même, de renverser, par une intrigue souterraine, l'administration actuellement au pouvoir, espérant ainsi détruire du même coup le ministère et la protestation. Mais cette fois il a été déçu dans son attente. Le cabinet ottoman est resté debout, fortifié par un nouveau témoignage de la confiance du sultan. Que diront les journaux de Vienne et de Londres, si ferme dans leurs démentis prématurés, quand ils apprendront que la volonté du Divan n'a pas fléchi, et que sa résolution d'obtenir de l'Autriche la prompte retraite de son armée, et de l'Angleterre le départ immédiat de son escadre, est restée inébranlable? Ainsi, ces deux puissances continuent donc à occuper, l'une les Principautés avec ses troupes, et l'autre l'Euxin avec ses vaisseaux, tout à la fois contrairement aux désirs formels de la Turquie et aux décisions explicites du Congrès.

Nous croyons inutile de discuter la question de droit avec les feuilles britanniques.—Nous avons surabondamment démontré, dans toute notre polémique avec les feuilles allemandes, que rien ne justifiait la prolongation du séjour des troupes autrichiennes dans les Principautés. Les mêmes arguments s'appliquent à la prolongation du séjour des vaisseaux anglais dans l'Euxin. Le motif qu'invoquent ensemble les feuilles de Londres et de Vienne pour expliquer cette violation du traité du 30 mars, n'est qu'un prétexte mal déguisé. L'œuvre de délimitation de la nouvelle frontière de Bessarabie, qui doit être modifiée au profit de l'ancienne frontière de la Moldavie, a été confiée à une commission spéciale et non aux vaisseaux de l'Angleterre ou aux troupes de l'Autriche.

"La Russie n'a pas refusé d'exécuter cette stipulation particulière du traité du 30 mars, ni aucune autre de la même convention. Elle élève des objections, non sur le principe même de la nouvelle délimitation, mais sur l'interprétation qu'on doit donner à quelques expressions textuelles de ce traité. En quoi cela exige-t-il la présence dans la mer Noire d'une escadre anglaise et dans la Moldo-Valachie d'une armée autrichienne? Des deux choses l'une: ou la commission spécialement chargée d'accomplir cette œuvre de délimitation résoudra elle-même, sur place, les difficultés pendantes, ou ces difficultés devront alors se dénouer dans de nouvelles conférences. Dans ce dernier cas, qui est le plus extrême, il y aura, au sein de ces conférences une délibération commune, à la suite de laquelle se formera une majorité qui décidera en dernier ressort. L'opinion de cette majorité fera loi pour la Russie comme pour la Turquie. Ou donc, dans tout cela, peut-on voir l'éventualité d'un recours aux armes et la nécessité d'une occupation de prévoyance?

Il en est de même de tous les détails d'exécution du traité du 30 mars, qui peuvent encore donner lieu à des interprétations diverses et à des difficultés passagères. C'est l'affaire des commissions spéciales, d'abord, et, ensuite, celle des conférences réglementaires. Ce n'est l'œuvre particulière, ni de vaisseaux anglais, ni des troupes autrichiennes, dont le concours, dans cette circonstance, est complètement inutile, et, d'ailleurs, n'est nullement réclamé par la puissance intéressée, qui est la Turquie. Il ne faut pas, pour maintenir par des raisons spécieuses une occupation non moins inopportune qu'illégitime, établir une confusion calculée entre les points en discussion devant les commissions spéciales et les obligations que les puissances contractantes s'étaient engagées à remplir de leur propre mouvement et par leur action personnelle, sans l'intervention d'aucun arbitrage, comme, par exemple, l'évacuation de Kars d'un côté, et de Sébastopol, de l'autre.

Autrement, l'occupation de la mer Noire par l'Angleterre, et de la Moldo-Valachie par l'Autriche pourrait être perpétuelle. La commission de délimitation des frontières entre la Russie et la Turquie, sur la côte asiatique, n'a-t-elle pas huit mois pour terminer son œuvre? Pourquoi l'Angleterre et l'Autriche ne prétendent-elles pas qu'elles doivent attendre que cette œuvre soit achevée pour rappeler, l'une ses vaisseaux de l'Euxin, l'autre ses troupes des Principautés? Ce serait tout aussi rationel et tout aussi logique. Au besoin, elles pourraient même vouloir attendre que la commission européenne du Danube eût fini son travail pour lequel le traité du 30 mars fixe un délai de deux ans. On voit qu'avec un pareil raisonnement on irait loin. Mais ce traité n'a rien dit de pareil. Il n'a subordonné l'obligation d'évacuation réciproque et complète des territoires conquis ou occupés à aucune autre condition que celle des délais matériellement nécessaires pour cette opération, et, depuis hier, 28 octobre, jour où expirent ces délais, tels qu'ils ont été fixés d'un commun accord, la Turquie est en droit de dire à l'Autriche et à l'Angleterre qu'elles violent également le texte du traité du 30 mars.

Le Journal des Débats, de son côté, s'exprime comme suit:

En général, une crise ministérielle à Constantinople est un incident peu remarqué dans le mouvement de la politique européenne. Celle qui vient de se déclarer et qui s'est terminée par le maintien du ministère actuel offre un certain intérêt, à cause des rapports qu'elle présente avec une des questions qui occupent le plus en ce moment l'attention publique, c'est à dire la question relative à l'occupation des Principautés par l'Autriche et à la présence de l'escadre anglaise dans la mer Noire.

Autant qu'il est permis d'en juger par le peu de renseignements que nous avons pu recueillir à ce sujet, il y a lieu de croire que les choses se sont passées comme on avait pu le supposer d'avance. A la suite de la résolution prise par le gouvernement turc de faire une double démarche auprès de l'Autriche et de l'Angleterre pour inviter la première à retirer ses troupes des Principautés et la seconde à rappeler ses vaisseaux de la mer Noire, les représentans de ces deux puissances ont élevé des réclamations auxquelles il était facile de s'attendre. Nous ne savons quel accueil a pu être fait à ces réclamations dans le premier moment. Toujours est-il que le ministère, qui avait pris l'initiative de la résolution attaquée, a cru qu'il ne lui restait d'autre moyen de dégager sa responsabilité que d'offrir sa démission.

On ne sait non plus combien de temps a duré la crise et quelles espérances elle a pu faire naître chez ceux qui l'avaient provoquée, mais on en connaît le dénoûment, et l'on sait que le Sultan y a coupé court par le refus des démissions qui lui étaient offertes. En maintenant son ministère, tout porte à croire que le chef du gouvernement turc a maintenu la mesure qui avait amené la crise et que rien n'est changé dans la politique adoptée par le cabinet.

Cependant le télégraphe nous apporte un nouveau démenti donné par la *Correspondance autrichienne* à l'assertion réitérée que nous avons cru pouvoir émettre à ce sujet. Nous ne pouvons que constater cette dénégation nouvelle, en ajoutant que nous ne la croyons pas mieux fondée que la première. Nous n'avons certes pas la prétention d'être infaillibles; tout ce que nous pouvons dire, c'est que la source à laquelle nous avons puisé nos informations nous autorise à les tenir pour exactes et à persister dans nos affirmations jusqu'à un nouvel ordre.

Voici ce que dit le *Pays*:

La Turquie demande-t-elle, le texte des traités en main, l'évacuation des Principautés et de la mer Noire par les forces militaires et maritimes qui les occupent encore?

Nous l'avons affirmé, nous l'affirmons encore.

Cependant les journaux autrichiens, et même deux des principaux journaux de Londres, s'appuyant, il est vrai, sur des dépêches de Vienne, persistent aujourd'hui dans leurs dénégations.

Ces dénégations nous paraissent inexplicables, à moins qu'elles ne reposent sur une équivoque que nous désirons faire cesser. Il est possible, à la rigueur, qu'au moment où nous écrivons, aucune notification officielle des résolutions de la Porte ne fût parvenue à Vienne, et qu'ainsi la presse autrichienne ait cru pouvoir nier un fait vrai, parce qu'il n'était pas encore officiellement connu, peut-être aussi parce qu'elle avait des raisons de croire qu'il cesserait d'être vrai avant d'être devenu officiel. Au surplus, nous ne savons pas ce qui s'est passé ou non à Vienne, à ce sujet; il nous suffit de maintenir l'entière exactitude de nos informations sur ce qui s'est passé à Constantinople.

Nous avons dit, et le fait est positif, que le ministère ottoman a résolu de fermer les détroits à partir du 28 octobre, parce qu'à cette date expiré, selon lui, le délai fixé pour l'évacuation des territoires ottomans, et qu'il entend, en conséquence, qu'à cette époque les Principautés soient évacuées par l'armée autrichienne, et les eaux de la mer Noire par l'escadre anglaise. Nos correspondances de Constantinople ajoutent que cette double résolution a été notifiée par une circulaire du ministère ottoman à tous les agents diplomatiques des puissances étrangères résidant à Constantinople. Nous avons des raisons de penser que ce fait est complètement exact.

Il est vrai que l'expédition de cette circulaire a fait éclater une véritable intrigue, pour ne pas dire une levée de boucliers. Lord Stratford de Redcliffe a voulu peser cette fois encore sur le gouvernement turc par les moyens d'influence dont il dispose; et il est parvenu, par son insistance et ses efforts véhéments, à compromettre un moment la situation du ministère.

Mais, comme nous l'avons dit hier, le ministère est sorti victorieux de cette lutte; raffermi par le témoignage de confiance que lui a donné le Sultan, il est resté à son poste, et la politique qu'il entendait pratiquer subsiste dans son intégrité et avec toutes ses conséquences.

On s'explique maintenant les démentis réitérés de la presse autrichienne, soit qu'elle ait été réellement mal informée, soit qu'elle ait calculé que la tentative faite par lord Stratford réussirait, et que les résolutions énergiques de la Porte seraient emportées avec le ministère.

Les faits ainsi éclairés, c'est au public de juger entre les affirmations de la presse étrangère et les nôtres.

Mais qu'il nous soit au moins permis de déplorer que Constantinople soit encore aujourd'hui, comme elle l'était autrefois, le théâtre de perpétuelles intrigues qui entravent la marche des affaires, énervent les esprits, et vont directement contre le but qu'on s'est proposé d'atteindre dans ces dernières années.

On était, ce nous semble, en droit d'espérer qu'après une guerre entreprise pour rendre à la Porte Ottomane sa liberté d'action et la soustraire à des exigences exclusives, en la faisant définitivement entrer dans le concert européen, on ne verrait plus des influences rivales chercher leur triomphe dans le renversement de tout ce qui leur porte ombrage; et l'on était sûrement en droit de prévoir qu'elles s'exerceraient point empêcher l'exécution de stipulations formelles consacrées par la signature de toutes les grandes puissances de l'Europe.

Des traités solennels assurent et garantissent l'indépendance de l'empire ottoman, le plus grand service que puissent lui rendre aujourd'hui les puissances qui ont contribué à lui procurer cette indépendance, c'est évidemment de la respecter. Tout autre ligne de conduite serait préjudiciable au respect des traités, aux intérêts de l'Europe et à la dignité même des puissances qui chercheraient à exercer sur la Porte une pression inconciliable avec ses droits souverains.

Nouvelles diverses.

De curieuses expériences d'éclairage par la lumière électrique ont eu lieu le 26 octobre au soir dans les Champs-Elysées. Quatre foyers photo-électriques avaient été placés sur le sommet de l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile. Ces lampes projetaient une clarté extrêmement vive, qui éclairait toute la grande avenue des Champs-Elysées jusqu'au delà du Rond Point. Cette expérience n'avait pas pour but de démontrer la puissance de la lumière électrique, qui n'a pas besoin de preuve, mais l'efficacité de certains procédés employés, dans les cas où il s'agit, pour fixer l'intensité du foyer lumineux, rendre la lumière régulière, permanente, et la débarrasser de ces intermittences, de ces inégalités qui jusqu'alors avaient empêché de l'utiliser dans un service d'éclairage.—L'expérience a duré plus de trois heures et a vivement intéressé les curieux. Les quatre foyers se sont successivement entourés de faisceaux lumineux dont l'intensité est devenue telle qu'un phénomène assez curieux, résultant de la différence de cette clarté nouvelle et de celle à laquelle nous sommes habitués le soir, s'est produit aussitôt; les becs de gaz et les lanternes des voitures ne donnaient plus qu'une lueur rougeâtre, comme dans les soirées où règne un brouillard épais.

L'expérience continue; on doit éclairer ainsi l'avenue de l'Impératrice et l'avenue de Neuilly.

—La reine d'Angleterre a envoyé à Paris un peintre, membre de l'Académie de Londres, chargé de faire deux grands tableaux: d'abord celui de la visite aux flambeaux faite par la Reine, le soir, au tombeau de Napoléon Ier, accompagnée de Napoléon III, des princes Albert et Napoléon, de la princesse Mathilde, de l'état-major de l'hôtel, etc. L'autre tableau, qui fait le pendant naturel du premier, reproduira la cérémonie de la réception de l'Ordre de la Jarretière, à Londres, par l'empereur Napoléon III. Le peintre est arrivé ici; il se livre à toutes les recherches qui peuvent le guider dans l'exécution de ces deux grandes pages historiques; les esquisses sont déjà avancées.

—Les résultats de la récolte sont un peu meilleurs qu'on ne le supposait; le prix du pain diminuera évidemment dans toute la France; on ne sait seulement s'il pourra faire abaisser le tarif que le système de compensation a fait établir pour Paris.

—Par suite des restrictions prudentes apportées à ses opérations, l'encaisse de la Banque s'améliore. Malgré les arrivages, le blé n'a point baissé dans le Midi de la France, mais le prix en a diminué sur les marchés de tout le Nord; dans les faubourgs de Paris on n'a pas renoncé aux placards contre les propriétaires, et ce n'est pas à eux seuls que se borne naturellement ce système d'attaques. On réparie d'arrestations.

—On s'occupe beaucoup dans le monde théâtral d'un fait presque miraculeux; la petite fille d'un des artistes les plus aimés de l'Opéra Comique, serait tombée d'un quatrième étage (rue Laffite) jusque sur le pavé, et aurait providentiellement échappé aux conséquences de cette terrible chute.

—La chambre de commerce de Francfort vient, à son tour, de se déclarer pour l'étalon d'or. Elle demande même que cet étalon remplace celui de l'argent pour tous les Etats allemands, et qu'une monnaie d'or soit frappée ayant cours légal dans tous les Etats du Zollverein.

—Il résulte du tableau régulateur que publie le gouvernement français, à la date du 27 octobre, que le prix maximum du blé est de fr. 31-97, et le prix minimum de fr. 26 05.

—Les lettres de Rhodes parlent d'un tremblement de terre qui s'y est fait ressentir le 11 octobre et qui y a causé des dommages considérables. Il est question d'une cinquantaine de maisons écroulées et d'un grand nombre de victimes, mais on manque encore de renseignements précis à cet égard.

—Des voyageurs du Caire annoncent que trois minarets et quelques maisons se sont écroulées dans cette ville pendant les derniers tremblements de terre: plusieurs personnes ont été blessées. On a aussi quelques malheurs à déplorer dans les villages situés sur les bords du Nil.

—Il y a quelque temps, les nouvellistes mariaient le maréchal Canrobert avec la fille de docteur Rayer, médecin de l'empereur; aujourd'hui, c'est le tour du maréchal Bosquet. On dit qu'il va épouser la fille de M. Mirès. La nouvelle date déjà de quelques semaines, mais elle reparaît et semble accueillie avec moins d'incrédulité que la première fois.

—On lit dans le *Journal de Bercy et de l'Entrepôt* du 22 octobre:

"Pour résumer en quelques lignes les résultats de la récolte, nous répéterons ici que les vignobles du Midi, maltraités à la fois par la gelée, la coulure et l'oïdium, ne donneront que des quantités négatives; ceux de l'Ouest et du centre, plus favorablement traités, n'ont point à se plaindre du produit de cette année, qui dépasse celui des années précédentes; ceux de l'Est (Bourgogne et Champagne) exception faite pour quelques localités du Mâconnais, sont largement partagés. On cite l'Alsace et quelques vignobles du Haut Rhin comme particulièrement favorisés, et rappelant par la quantité et surtout par la qualité l'année fameuse de la comète.

"Les vins de la côte du Rhône sont déjà cotés à 130 francs la pièce usuelle pour le vin blanc, et 115 pour le vin rouge."

Marié, jeudi soir, 20 novembre, par le révérend M. Duquesnay, M. AARON HAMES, à Mademoiselle HENRIETTE LYND, tous deux de cette ville. 22 nov—1t

On ne peut pas douter des faits quand ont un peuple donne son témoignage, comme il l'a fait pour les Amers du Mecklembourg. Les citoyens ne sont pas les seuls qui en reconnaissent les bienfaits de ce remède: les journalistes en parlent également. Les propriétaires ont reçu plusieurs diplômes parmi lesquels nous citerons celui de l'"Ohio Mechanics Institute" à Cincinnati, composé principalement de médecins de la ville. On sait les faits qui ne peuvent que convaincre les incrédules et les engager à en faire l'essai. C'est un remède infaillible pour la dyspepsie, lorsqu'on suit la prescription. A vendre par tous les pharmaciens et marchands. A vendre également par J. WRIGHT & Co. 13 nov—6 f v et s Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Après Mécomptes est une des plus grandes douleurs auxquelles l'homme soit sujet et provenant invariablement de la constipation. Toutes ces disparaîtront à coup sûr si vous recourez aux Amers du Dr. Hostetter, qui, lorsqu'on suit la prescription, débarrassent l'estomac, triomphent de la constipation, aident à la digestion, provoquent l'appétit et fortifient le système. Pourront ceux qui souffrent n'en feraient-ils pas l'essai immédiatement. Prenez-les et continuez à en prendre tous les jours, avant vos repas. A vendre par tous les pharmaciens et par J. WRIGHT & Co. 12 nov—6 v et s Nos 21 et 151, rue de Chartres

Une autre bouteille—Guérison étonnante. JOS B. HALL & Co nous adressent la lettre suivante:

Presque Isle, comté Aroostook, Me. 24 avril 1856.

Nous vous envoyons le certificat d'une guérison due à une SEULE BOUTEILLE des Amers Allemands. M. Clark est un homme digne de foi. A MM. Jos. B. Hall & Co.

Messieurs:—En réponse à votre demande, je déclare que ma fille avait, depuis six ou sept ans, une douleur au côté; vers le premier janvier, elle fut forcée de garder le lit. Cette douleur était très forte et accompagnée d'une autre entre les épaules et à l'estomac. Ayant entendu parler des nombreuses guérisons dues à vos amers, j'ai fait acheter UNE BOUTEILLE chez vous. A peine ma fille en avait-elle bu, qu'elle se sentit mieux. Elle a aujourd'hui une excellente santé. Elle n'éprouve aucune douleur et attribue sa guérison à vos Amers. Wm CLARK.

Salmon Brook, comté Aroostook. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne. 8 nov—1m 3 s v et s.

LE GRAND REMEDE RUSSE POUR LE BIEN PUBLIC.

Chaque mère devrait avoir une boîte sous la main pour le cas où il surviendrait un accident à son enfant.

REMEDE RUSSE DE READING.

C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans, et que les médecins recommandent. Il guérit sûrement et promptement les brûlures, les hémorroïdes, les clous, les cors, les vieilles cicatrices de toutes sortes, les boutons de fièvre, les ulcères, la gale, la teigne, l'urticaire, les ognons, les maladies de teint—les écorchures—le recommandent,—les panaris, les suppurations, les morsures de puce et d'araignée, les engelures, le cor but, les gerçures des lèvres et les verrues. Les vertus de cette préparation peuvent être prouvées par des milliers de citoyens de Boston et des environs qui s'en servent depuis trente ans, elle ne nuit jamais à la prescription du médecin et est composée des plus purs ingrédients d'après une formule apportée de la Russie. Ces ingrédients viennent de ce pays. Les propriétaires ont des lettres de membres du clergé, de médecins, de capitaines de navires, de nourrices et d'autres personnes qui ont eu recours à ce remède et l'ont recommandé. Le SALVE RUSSE de Redding est dans de grandes boîtes en ferblanc sur la couverture desquelles il y a un cheval et un soldat blessé. Cette gravure se trouve également sur l'enveloppe. Le prix est de 25 cents la boîte. REDDING & Co., propriétaires à Boston, Massachusetts. A vendre à la Nouvelle Orléans, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres. 9 fev—1an 2ps ville et camp

Poésie de la Physique—Les doses sont on toujours présenté à notre esprit des figures faisant la grimace, et un remède n'ont, depuis notre enfance, que le synonyme de dégoût. Les médicaments étaient toujours tous pour la mode qui' il avait un plus grand dans une maladie et la souffrance était moins difficile à supporter que les drogues qu'il fallait avaler pour être soulagé. Les préparations du Dr AYER ont inauguré une nouvelle ère. Son *Cherry Pectoral* est comme du miel sur la langue et du baume sur l'est mac; ses pilules! Faites en l'essai; elles ont un goût qui flatte le palais, mais la force en est cachée, elles atteignent et détruisent sûrement la maladie. A vendre par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres. Et par tous les pharmaciens de la ville. 8 sep—6m v et s

Les célèbres pilules du Dr Dupont sont les seules qui puissent guérir radicalement les Hémorrhoïdes internes, les dartres, etc. Il n'y a pas un remède aussi efficace pour purifier le sang. La boite coûte 50 cents Barnes, 75, Nassau street, New York. Expéditions par la malle. A vendre par J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres. 29 oct—3m ip Nouvelle Orléans

MELANGE DE PASCHALL, Contre les fièvres en frisson. Préparé par E. S. MORRIS, Philadelphie.

Nous appelons l'attention du commerce de la ville et de la campagne, et celle des planteurs, sur cette préparation qui nous est fortement recommandée contre les fièvres en frisson et toutes les fièvres produites par les miasmes.—Faites en l'essai. A vendre, en gros et en détail, aux prix de propriétaire, par J. WRIGHT & Co., 21 et 151, rue de Chartres. 25 octobre—1 t s 2 sam Nlle-Orléans.

Apprenez l'Anglais! IL LE FAUT, C'est indispensable dans ce pays.

Nul n'apprendra avec des livres et des grammaires, qui ne peuvent ni vous donner la prononciation, ni vous apprendre ce que vous devez savoir immédiatement. Pour pouvoir entrer en affaire avec les Américains; MAIS APPRENEZ-LE habilement guidé dans une pratique facile. C'est la meilleure et la seule grammaire, Allez, 13—rue ST-CHARLES—13, à l'établissement du prof. BRETTE, où, dès la première leçon, vous entrez en conversation pratique AVEC DES AMERICAINS, engagés exprès pour habituer vos oreilles aux sons, et votre langue à la véritable prononciation anglaise. Tous les élèves devront se souvenir, qu'après la première semaine, IL LEUR SERA DEFENDU de parler une autre langue que l'Anglais. Il y a aussi un cours de Français et d'Espagnol. 22 nov

COMPAGNIE DES STEAMSHIPS FRANCO-AMERICAINS.

Les consignataires de marchandises par le steamship ALMA, capitaine Bocandé, du Havre, sont informés que ce navire commencera son déchargement lundi prochain, à son débarcadère, Tiers District. EDOUARD DUPASSEUR & Co., 93, rue Douane, J. P. WHITNEY & Co., 39, rue Carondelet, Agents. 22 nov

Ni le capitaine, ni les consignataires du steamship français ALMA, capitaine Bocandé, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit steamship.

Nul compte de provisions ne sera approuvé ni payé à moins que les conditions n'en aient été préalablement réglées au bureau de MM. Ed. Dupasseur & Co., 93, rue Douane, où l'on fournira des livres de comptes à cet effet.

Conservatoire de Bagnère-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées.) Etablissement de Bienfaisance. 3ème année.

LES Chanteurs Montagnards Béarnais exécuteront leur Grand'Messe de Jérusalem (à l'instar de la chapelle Sixtine) dimanche prochain, 23 courant, à l'église cathédrale de la Nouvelle-Orléans, à 9 heures et demie précises du matin.

Un bassin sera déposé à l'entrée de l'église pour y recevoir les offrandes volontaires des fidèles, et une quête sera faite pendant le Credo, au profit des orphelins de leur vallée. 22 nov—1f

Confections nouvelles, POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANS. LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres,

VIENNENT de recevoir de France, par les navire Oregon et Guttemberg: Un assortiment considérable de confections françaises, comprenant tous les derniers genres—pour hommes, jeunes gens et enfants; parmi lesquelles:

Pour hommes:

200 douzaines véritables chemises de Charvet;
100 paletots double face caoutchoutés;
4 malles gents men de Crimée; satin piqué, brocatel et tartan etc;
10 malles robes de chambre, tartan, peluche o alec, mérinos, satin piqué, brocatelle extra, cachemire, bandes ondulées, cordelières, etc;
5 malles d'Oryas, édredon, double face;
10 malles pelisses, edredon, etc, doublées satin Chine;
10 malles coachmen ou pardessus nouveaux;
5 malles redingotes nouvelles, doublées satin Chine;
3 malles gilets velours, soie, satin, drap, cachemir, peau de tartan, etc;
2 malles cols de voyage et cache-nez;
2 malles habits habillés pour soirées, extra fins;
1 malle cravates, bas et nouveautés;
1 malle gilets et caleçons flanelle mousseline.

Pour jeunes gens:

100 douzaines véritables chemises de Charvet;
10 malles d'Oray, drap toute couleur casimir;
20 malles pelisses, paletots et pardessus;
32 malles habillement gris, pardessus Raglans, vestes, pantalons et gilets;
2 malles coachmen ou pardessus, castorine; etc;
12 malles pardessus drap pilote, beaver, etc;
5 malles gilets de soie, laine, velours, drap, satin, casimir, velours, pique blanc, etc;
22 malles pantalons drap, casimir, double et léger, bien coupés, dessins nouveaux;
2 malles cravates nouvelles, dernier goût;
1 malle gilets et caleçons mérinos bon marché;

Pour enfants de deux ans à treize:

225 malles contenant: Blouses drap et popeline revers velours; Blouses velours, extra riche; Pardessus et pelisses, velours, drap et casimir; Basquet en basquines, drap et casimir; Monte Christo, bretonnes et Raglan; Vestes avec pantalons, Mousquetaire, etc; Pelerines, russes, chemise russe, etc; Blouses zouave de Paris, Raphaël, etc; Mant aux Talma et pardessus croisés; Pantalons courts à bandes de 3 ans à 8; Pantalons en laine, drap, etc, 3 ans à 18; Gilets le dessins, paletots, redingotes, etc; Cravattes, bretelles, foulards, ceintures, etc, à vendre par LAGAY & LECANU, importateurs. 26 nov 36 rue de Chartres

RIZ—25 tierçons, à vendre par J. RIVIERE & HICKMAN, 15nov 50 & 52, rue Commune

BEURRE DE GOSHEN—25 barillets, à vendre par J. RIVIERE & HICKMAN, 15 nov 50 & 52 rue Commune

SEL—150 sacs sel gros et fin, à vendre par RIVIERE & HICKMAN, 15 nov 50 & 52 rue Commune

EN débarquement du navire Proctor, venant de Bordeaux: 1500 caisses de 12 bouteilles vin rouge, St Julien Médoc "Premis Aîne & Co". A vendre par HENRY VALETON, 20 nov 86, St Louis

EN débarquement du navire Proctor, venant de Bordeaux: 10 caisses de 100½ boites sardines à l'huile de J. Rendier, du Mantes, 10 caisses de 100½ do do do 5 caisses petits pois au naturel en grandes et demi boites, 10 caisses petits truffés, cèpes à l'huile, champignons. A vendre par HENRY VALETON, 22 nov 86, St Louis

ATTENTION.

Mérinos français, Gros de Rhin, Soieries, &c. Marchandises sèches étrangères et du pays.—Vente à l'encan, ce matin, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Douane, deux coins celle et lots de marchandises sèches importées récemment. L'attention du commerce de la ville et de la campagne est appelée sur cette vente. Conditions libérales à la vente.

Vente sans réserve de chaussures assorties et de linge fait.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente sans réserve de chaussures assorties et linge fait qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures A. M., au magasin d'encan de H Puychaud & Co No 20, rue de la Vieille Levée. Conditions—libérales à la vente.

Ventes à l'encan — Je May.

22 Nov. Résidence rue Jackson 4me district. 34 terrains propres à bâtir, rue Prytanée, 4me district. Nov 21—Résidence de famille rue Robin 1er district. Résidence rue Naiades et terrain vague rue Gravier. Décembre 13.—Plantation de valeur avec ses mobiliers, dans la paroisse Ste Hélène, près le grand chemin de fer du Nord, à 3 milles de la Rivière Amite; bonne maison de résidence rue Josephine, 4me District, et esclaves de familles. Le tout pour le compte de la succession de L. P. Maxwell. Domestiques de maison, pour le compte de la succession de dame Eléonore Clark Jones, décédée épouse de Daniel S. Dowson.

Déc 20.—Terrain vague rue Jackson, entre Plaquemines et Chesnut, 4me district, pour le compte de la succession de Alex. F. Dabb.

Déc 20.—Terrain de valeur à l'encoignure Douane, pour le compte de la succession de Timothy H. Corcoran.

J. LEVOIS & Cie. Encoignure Bourbon et Canal.

NOUS avons l'honneur d'informer les dames que nous ouvrirons LUNDI 17 COURANT notre assortiment de nouveautés de saison, composé entièrement d'articles de goût, provenant des maisons les plus renommées pour le bon goût et l'élégance.

CREPE LOUISIANAIS. INDIENNES. DROGUET. POIL DE CHEVRE. ROBES d'HIVER & VOLANTS CHENILLE OMBREE. do do de SATIN CHINE. ROBES DE CHAMBRE en CACHEMIRE pour DAMES. CHALES CACHEMIRE BROCHE. do ARABELA. do PELUCHE OMBREE. do CHENILLE. do GRENADINE NOIRE, longs. do Vrai CACHEMIRE NOIR. do TRICOT de BAGNERES. do VELOURS BRODE. ECHARPES SOIE NOIRE et velours brodés. Mantelets, Talmas, Raglans, Basques, Pelerines. PELISSES et MANTES pour fillettes. SOIERIES HAUTE NOUVEAUTE. BRODERIES, VALENCIENNES, ROBES DE BAL, COIFFURES, GANTS JOUVIN. J. LEVOIS & Co. 17 nov—6f Encoig. Canal et Bourbon.

A vendre par la maison "Bosse et Louis Bourgeon," les marchandises ci-après reçues par les derniers arrivages d'Europe et du Nord: Mérinos français couleurs assorties, Mousseline laine unies et imprimées, Flanelle et Tartan laine, Broderies de tous genres, Indiennes françaises, Bonneterie laine et coton, Parapluies soie 26, 28 et 30 pouces, Mérinos unis et imprimés, Rideaux brodés de tout genre.

Articles du Nord. 4 caisses Molton, Hamilton, 5 do Coutil à Matelas, Hamilton, 10 do Otis Denims, 20 do Bretons No 10, 12, 14 et 16, 20 do Indiennes Cocheco Pr Allen & Co, 20 do Foulards soie (Corah), 15 balles flanelles coton bleu et rouge, 5 caisses toile cirée 5/4 et 10/4. Grand assortiment de magasin, articles d'habitans et articles pour le marché Mexicain. Successeurs de LOUIS DUCOURNAU, 17 nov 25 rue de Chartres.

NOUVEAUTES!... NOUVEAUTES! Lazare & Levasseur, Nos. 8 et 10, rue de Chartres.

ONT reçu par le Guttemberg et le Philadelphie: 1 caisse manteaux velours, genre Impératrice. 1 do do do Marthes, 1 do de tissus popeline, haute nouveauté. A la yarde et par robes à volants: 50 robes à volants dites jaconas, (dessins nouveaux) 25 do do de gloire de Paris, do. Un beau lot de robe vénitienne et barpeur, belle fantaisie. Un choix parfait de cols et manches, garnis valenciennes, du dernier genre. Un lot bien varié de couleurs, de châles Stella, bas prix. Un bel assortiment de marquises et d'ombrelles. Un fort et bel assortiment de taffetas unis toutes nuances, taffetas rayés, par robes, moires antiques vraiment riches, et de robes de soie à volants, ainsi qu'une infinité d'autres objets. Ils invitent respectueusement les dames à venir visiter leur magasin, Nos 8 et 10, rue de Chartres, deux portes après l'encoignure Canal. 17 nov

PAPIER.......................PAPIER.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Guttemberg du Havre, un grand assortiment de PAPIERS pour REGISTRES des grandeurs suivantes: Super Royal blanc; Royal do; Medium do; Demy do. Tous ces papiers sont garantis de première qualité. Ils ont aussi reçu par le steamer du Nord, un choix des Papiers à Registres anglais et américains, qu'ils offrent à des prix très modérés. P. DUREL & Co, 17 nov 57 rue de Chartres

COMPOSITION NOUVELLE. GRANDE FANTAISIE POETIQUE, POUR PIANO. PAR H. ROLLING.

Cette composition a eu à Paris un grand succès artistique. En vente au magasin de musique de BENOIT, 73 rue de Chartres. 17 nov—3

Michon & Desportes, LIBRAIRES. 30, RUE ROYALE..... 5, FAUBOURG MONTMARTRE NOUVELLE ORLEANS. PARIS.

MM. Michon & Desportes font savoir à leur nombreuse clientèle, tant en ville qu'à la campagne, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment complet d'objets de religion, qu'ils vendront au plus bas prix, savoir: Cierges pour première communion, festonnés et unis. Vierge Immaculée, en biscuit de porcelaine, très grandes. Vierge Mère, en biscuit de porcelaine, très grandes. St-Joseph, en biscuit de porcelaine, très grande. Naissance de Jésus do do. Anges à genoux do do. Neuvaine à Marie. Cantiques des Eglises. do de St Sulpice. Pensées d'Humbert. Doctrine Chrétienne Lhomond. Ame élevée à Dieu. Quatre Fins Dernière. Chapelets en or et argent. Croix do do. Médailles et médaillons or et argent. Papier et fournitures de bureau. Almanach 1857, calculé pour la Nlle-Orléans. 19 nov

MME ANGELINA prévient les familles qui désireront faire prendre des leçons de DANSE à leurs enfants qu'elle donne des leçons chez Mme Doron (St Louis Institute) tous les mardis et jeudis, de midi à 1 heure, et de 11 heures à midi le samedi. 19nov

A VENDRE

UN bel établissement, consistant en un Café avec billard, le tout neuf; situé dans un des meilleurs quartiers du Second District. Pour les conditions s'adresser rue de la Douane, encoignure Bourbon. 19 nov DERBEY, courtier.

ATTENDU par le navire James Briant, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge, Haut Talence, 1852; 20 do do Pessac, 1851; 27 demi do do do 1851; 161 caisses vin rouge C. C. La Mission, 1848; 70 do vin blanc, vieux Montbazillac; 51 do do Barsac. A vendre par LOUIS F. MARENT, 19 nov 30, rue Toulouse

EN débarquement du navire Protector, capitaine Stephenson, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 25 barriques bon vin rouge ordinaire. PAUL JUGE FILS & Co, 19 nov 27, rue St-Louis

IMPORTATION directe.—25,000 cigares de la Havane, importés directement par la barque Wm Clark, comprenant un assortiment de Regalia, Medianos, Medianos, Millar, Londres, Prensas et autres marques des plus célèbres, telles que Cabanas, Gutierrez et Cristal Palace. A vendre par CABALLERO & BASUALDO, 19 nov 36, V-Levée, entre Douane et Bienville.

SUCRE de la Havane.—100 caisses sucre jaune et brut de la Havane à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 19 nov 36, V-Levée, entre Douane et Bienville.

MUSIQUE NOUVELLE. T. E. BENOIT, 73, RUE DE CHARTRES.

VIENT de déballer un grand envoi de Musique nouvelle.

BIBLIOTHEQUE MUSICALE. Répertoire des chanteurs—morceaux extraits des principaux ouvrages lyriques et formant des volumes distincts par chaque catégorie de voix. VOIX D'HOMMES—Répertoire du Ténor—Baryton; Basse. VOIX DE FEMMES—Répertoire de Soprano-Mezzo, soprano-contralto. Aussi:—Un grand choix de Romances et de Chansonnettes nouvelles. PARTITIONS DE TOUS LES OPERAS—En ses nombre des nouveautés, les Vepres Siciliennes et le Trovatore de Verdi, pour piano avec ou sans le chant.

MUSIQUE DE PIANO. INSPIRATION DES GRANDS MAITRES. Collection nouvelle extraite des principaux ouvrages lyriques—par H. Herz. Toutes les nouveautés de musique de piano. LE SOLFEGE DU CONSERVATOIRE—ouvrage pouvant en deux parties. Un grand assortiment d'Accordéons des premiers facteurs et des cordes d'instrument—Instruments de musique &c. T. E. BENOIT, 17 nov—3m 73, rue de Chartres

AUX DAMES.

Nouveauté.......Mercerie........Merceries.

REÇU par LION & PINSARD, 66 et 68 rue Bienville, enc. Bienville. Un nouvel assortiment de MERCERIE, rubans, galons, grelots, boutons, garnitures, jais et grelots, velours, mousselines, passementerie, franges, dentelles, fleurs imitation pour voiles, effilés pour mantelets, effilés, pendeloques, etc. Vente en détail à des prix très modérés. LION & PINSARD, 17 nov 66 et 68 rue Royale enc Bienville

Tapis anglais.

NOUS recevons en ce moment directement d'ANGLETERRE des célèbres manufactures de J. CROSSLEY & FILS, HOMANS & PARDOE, un grand assortiment de Tapis de velours, et Bruxelles, devant de chemin des mosaïques, tapis pour escaliers. Nous avons aussi reçu dernièrement de New York, un nouvel assortiment de TROIS PLY, INGRAINS, TAPIS POUR ESCALIERS, TOILES CIREES de toutes dimensions, TAPIS DE TABLE et de PIANOS, PAILLASSONS, BASSES, ABAT JOURS, dessins tout à fait nouveaux, &c., et nous vendrons aux plus bas prix de la place. TODD & GANDOLFI, 17 nov 189, Canal, Inscrits Touro

SARDINES—27 cs de 100½ sardines à l'huile, Gillet 27 cs de 200½ do do do. En débarquement du Guttemberg, du Havre, et à vendre par. V. & E. MADRAN, 20 oct 36 St Louis

A VENDRE par le soussigné—36 barils vin de Sherry. X LAMBERT.

Nouveaux vêtements de choix, REÇUS PAR LE BLACK WARRIOR. ALFRED MUNROE & Co. No 34, rue des Magasins, encoignure Gravier.

HABITS ET REDINGOTES de drap noir et en couleur; VETEMENTS DE BUREAU, tous les genres, SURTOUTS de casimire anglaise, kersey et drap pilote, SURTOUTS Malakoff et Sevastopol, pour pilotes, PANTALONS, tous les genres, magnifique assortiment, GILETS DE DESSOUS de valeurs, soie, satin et casimir drap, VETEMENTS D'ENFANTS, Tous les genres et une variété de coupes, LINGERIE—Un magnifique assortiment, Valencienne, voile, mousseline, toile, foulard, etc. Tous les genres. Couvertes, tentures et draps pour voitures, fabriqués par l'Union Company. Chaque article est pleinement garanti et vendu aux prix de la manufacture. ALFRED MUNROE & Co. 34, rue des Magasins, 12 nov encoignure Gravier

Maison J. Collon, 252, rue Royale, encoignure Ste-Anne,

VIENT de recevoir par les navires Oregon et Guttemberg, du Havre, un joli assortiment de marchandises de modes et nouveautés, choisies par lui-même à Paris. Les dames et les messieurs qui voudront visiter son magasin y trouveront un grand assortiment de: Manteaux pour dames et enfants, Fourrures do do, Lingerie do do, Chemises de Paris, Garnitures pour robes et mantelets, Cravates et cols-cravates, Dentelle Valenciennes et Calais, Gants Jouvin, Gants satin, pour hommes et femmes, Robes de sortie, Parapluies soie et coton, Chemisettes laine et coton, Brosses à tête et à dent, Fleurs artificielles et guirlandes, Couronnes de mariée, Bandes broderie anglaise. On y trouve constamment un assortiment complet de Mercerie, Parfumerie, Jouets d'enfants, Articles de fantaisie. J. COLLON. 27 nov

ADOLPHE BLACHE, 69, Rue Royale.

VIENT de recevoir par les navires Oregon et Guttemberg un assortiment, considérable de marchandises françaises, parmi lesquelles:

Chemises. Chemises toile à la nouvelle mode, do bassin brodés, do mi-toile, à large et petits plis, do coton, blanches et en couleur; do toile do do do. Devants de chemises en toile, brodés ou simple. Cols et poignets de chemises, toile et coton.

Caleçons. Caleçons toile, de toutes grandeurs, do coton croisé et tricoté. do flanelle croisée; do laine tricotée.

Gilets. Gilets en fil d'Ecosse, do coton croisé et tricoté, do flanelle do do, do mousseline, do soie, et en calicot.

Chaussettes. Chaussettes fil d'Ecosse, blanches, écrues et couleurs. do soie do noires do do coton do écrues do do laine, blanches et grises.

Mouchoirs. Mouchoirs batiste de tous prix, do do à ourlet, do do à vignettes, do do à bordures brodés.

Cravates. Une grande variété de cols, cravates, écharpes en satin, taffetas, moire gros grain, etc. etc., le tout du genre le plus nouveau.

Foulards. Un assortiment considérable de foulards unis, brochés et imprimés.

AUSSI: Un joli choix de cannes, Bretelles en soie et mi-soie, Gants Jouvin, en chevreau et en castor. Gants en laine de toute sorte, Parapluies, soie en poche et brosses, Parfumerie fine de Paris, Porte-cigares, portefeuilles, carnets, Porcelaines et cristaux, Objets en bronze de toute sorte, Meubles et tables do do, Eventails riches et simples, Peignes en écaille, du genre le plus nouveau, Mouchoirs brodés, riches et simples, Palatines et manchettes en fourrure, Tours de gants et bracelets, Bijouterie, etc., etc. 17 nov

A. BARRAUD & Co. 132, rue du Canal, (bâtisses Touro)

VIENNENT de recevoir par leurs nouveaux magasin un brillant assortiment d'articles de Paris—Les choix sont entièrement nouveaux et de meilleurs goûts. Les principaux sont: Bracelets jais, haute nouveauté, brevetés, Bracelet velours, Ecosses et couleurs unies, Fourrures riches, Un choix très varié en cabas, boîtes à ouvrage, pupitres, caves à liqueur, etc. Boîtes à poudre, porcelaine de forme et de composition nouvelles, Vases biscuits, têtes-à-têtes, verre d'eau, Garnitures de toilette, etc. Porte monnaie et porte cigares, Un assortiment très varié de peignes d'écaille, à boule et découpés, Parfumerie des maisons les plus en renom de Paris, telles que Lubin, Pinaud, Monpelas. Un choix très varié, de cravates d'hiver, chemises laine et couleur. Cannes et parapluies. Garnitures entièrement nouvelles et d'après la dernière mode parisienne. GANTS JOUVIN. Reçu par le Guttemberg et l'Oregon, deux cents douzaines gants de peau, garantis Jouvin 50 doux. gants castor. A vendre par A. BARRAUD & Co, 15 nov 132, rue du Canal

Lingerie pour dames.

50 doux. chemises super. en mérinos montantes et décolletées; 40 do doux. do cachemire français, do do 20 do do laine d'agneau, do do 25 do do habillements Canon Merino. Reçus tout récemment par le steamer Philadelphie et à vendre par P. & E. REILLY & Co, 17 nov—6f 126, rue du Canal

Manteaux de velours.

100 manteaux super. en velours noir, derniers genres. do manteaux super. noirs brodés, dernier genres, 25 do en couleur, do do. Reçus tout récemment par le steamer Philadelphie et à vendre par P. & E. REILLY & Co. 17 nov—6f 126 rue du Canal

Châles pour hommes.

120 châles super. de voyage, gris de fantaisie, 150 do Chine gris, pour la rue. Reçus tout récemment par le steamer Philadelphie et à vendre par P. & E. REILLY & Co, 17 nov—6f 126, rue du Canal

Galvanoplastie perfectionnée

LE soussigné vient de recevoir un nouvel envoi de cette ORFEVRERIE, dont la supériorité réelle a été vite reconnue. Expressément fabriquée pour lui, tous les articles de cette manufacture—vendus par le soussigné—portent un poinçon de garantie, dont le but est de prévenir toute fraude et toute contrefaçon. Seulement en magasin Couverts de table et de dessert; cuillers à café, à potage, à ragout, à compote, à sucre, truelles à poisson, etc., etc. Le soussigné a aussi les mêmes articles EN ALFENIDE. J. TACON, 21 nov 107 rue de Chartres

Marchandises nouvelles. Par le Black Warrior.

LES soussignés offrent en vente, à bon marché, les articles suivants: Coutellerie de table; Cuillères galvanisées à filets; Ciseaux véritable Rodgers, Coutellerie de poche; Moulins à café, tamis assortis, Hameçons, lignes à pêcher; Capsules G. D, capsules anglaises; Cartes à jouer, cirages; Papier à écolier, papier à lettre. Aussi—Un grand assortiment de Jouets en Gomme, articles tout nouveaux et impossible à rompre. A. ROUSSET & Co, 7 nov 28 rue du Canal, près Chartres

ENTREPOT DE TAPIS, Rue de Chartres, No 19.

NOUS recevons en ce moment, des manufactures, par voie directe, un grand assortiment de tapis, tels que: Moquette, tapis de velours, dito de Wilton, dito de Bruxelles, 3 plis, Ingrains, tapis de Venise, &c. Toile cirée, de 3 à 25 pieds de large, de diverses qualités, que nous coupons pour les chambres de toutes les dimensions. Nous recevrons également des couvertures de tables et de pianos, des dessus de tables, des abat jour, des nattes, &c. Tous ces articles sont offerts aux plus bas prix du marché. 10 nov A. BROUSSEAU & Co.

Miguel Hernandez Jr., ENCANTEUR,

No 2, rue de la Vieille Levée (autrefois rue Victoire) entre Esplanade et Française. Propriétés foncières, esclaves, meubles &c., vendus sur commission. Jours de vente: tous les lundis, mercredis et vendredis. 3loc—1m

Leçons de piano.

M. ALEXANDRE FLANDRY, professeur de piano, informe le public que, venant se fixer à la Nouvelle Orléans, il se propose de se livrer à l'enseignement du piano et de la musique. Références—G. COLLIGNON, professeur de piano, Dr SAINT MARTIN, N. AUGUSTIN, GASSON & CHASSAIGNAC. La résidence de M. Flandry est rue St Philippe, No 205, entre Villeré et Marais. 31 oct—1m

EMIGRATION!!! 500,000 Conaques, Arrivées par l'Oregon. En vente chez Ver HEBERT & CO., 149 rue de Chartres. 14nov

1857—ALMANACH Calculé pour la LOUISIANE. A vendre en gros et en détail chez Ver HEBERT & Co., 16nov 149 rue de Chartres

R. F. SIMMS, Courtier de marchandises et de produits. No 32, BANK PLACE, et No 33, RUE NATCHEZ. 7 nov—6m NOUVELLE ORLEANS.

LE premier novembre Mme G. BOYER reprend ses classes du soir, pour l'instruction des enfants qui n'ont aucune connaissance des principes de la musique. Prix—$3 par mois. 5n oct

Demande d'un teneur de livres.

ON a besoin, dans une maison de commerce, d'un bon teneur de livres expérimenté et pouvant fournir de bonnes références. S'adresser par lettre à la Poste, lettre B—poste restante. Réponse sera faite. 7 nov—2f

Importation nouvelle.

REÇU par le Caharba—225 malles vêtements d'hiver, pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant tous les derniers genres, à vendre en détail, à très bas prix par LAGAY & LACANU, importateurs, 36 oct 36, rue de Chartres

CONFECTIONS D'HIVER Pour femmes.

65 malles confections pour femmes, reçues par les derniers arrivages de France, à vendre à très bas prix par LAGAY & LECANU, Importateurs, 36, rue de Chartres 6oct

Habillements d'enfants.

85 MALLES habillements d'enfants pour l'hiver, comprenant tous les derniers genres, reçues par les derniers arrivages de France et du Nord. A vendre par LAGAY & LECANU, importateurs, 6oct 36 rue de Chartres

Bottes, Souliers et Chapeaux.

1600 caisses en débarquement des steamers Empire City et Black Warrior, des navires General Taylor, Ariel et Sea King, et à vendre à bas prix, à des conditions libérales, par E. R. AUCOIN, Successeur de L. HOBBS & Co, 12 et 14, rue de la Douane.

Les ordres des marchands commissionnaires sont remplis avec le plus grand soin. 12 nov

LOTERIE SWAN & Co. (Autorisée par l'Etat de Georgie.)

NOUVEAU PLAN! 3,840 lots—Le plus petit lot est de $40. Plus d'un sur chaque dix billets!

Les lots sont garantis. Loterie de l'Académie de Fort Gaines! CLASSE 30

pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Géorgie, le VENDREDI 28 novembre 1856, sur le Plan des nombres simples!!

On garantit aux acheteurs de 10 billets entiers de numéros consécutifs un lot de $40. Les demi et quart de billets, en proportion. SAM'L SWAN & Co. Directeurs.

30,000 numéros—3,840 lots.

Les lots s'élèvent à la somme de $294 000!! et seront distribués d'après le plan suivant:

1 lot de	$40,000 soit	$40,000
1 do	12,000	12,000
1 do	5,000	5,000
1 do	2,000	2,000
1 do	1,000	1,000
1 do	1,000	1,000
10 do	200	2,000
100 do	100	10,000
100 do	70	7,000

APPROXIMATIONS:

4 lots de $150, approx. de $40,000, soit				600
4 do	125	do	12,000	500
4 do	100	do	5,000	400
4 do	75	do	2,000	300
8 do	50	do	1,000	400
40 do	45	do	200	1800
3000 do	40	do		120,000

3,840 lots s'élevant à $294,000

Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50.

Plan de la Loterie.

Les numéros 1 à 30,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes fermés et mis dans une roue.

Les premiers 216 lots, imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées, on tire un numéro de la roue des numéros et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

APPROXIMATIONS—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 16 premiers lots, auront droit aux 64 lots d'approximation, d'après le plan.

3000 lots de $40 seront déterminés par le dernier chiffre du nombre qui gagnera le lot de $40 000. Par exemple, si le numéro qui gagne les $40 000 se termine par 1, tous les billets se terminant par 1 gagneront $40, si le numéro se termine par 2, tous les numéros se terminant par 2 gagneront $40, et ainsi de suite jusqu'à 0.

AVANTAGES AUX CLUBS.

Comme on garantit qu'un billet sur 10 gagnera $40, nous vendrons des certificats de paquets de 10 billets (nombres se suivant) aux prix suivants, c'est à dire ce qu'on risque:

Certificat d'un paquet de 10 billets entiers $80
do do de 10 demi billets 40
do do de 10 quart de billet 15

On verra que pour $80 l'acheteur a un certificat de 10 billets tandis que s'il achète des billets, il n'aura pour cette somme que 8 billets entiers. Les certificats lui donnent quatre chances de plus pour les forts lots. Les paquets de demi et quart de billets en proportion.

En demandant des billets ou certificats, Faites nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.

La liste des numéros tirés et des lots gagnants seront envoyés aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Les billets gagnants sont payés comptant en échange à l'un des deux bureaux.

Les demandes de billets peuvent être adressées à la boîte 36, S., Bureau de poste, Nlle Orléans, ou à S. SWAN & CO. Atlanta, Ga. ou à S. SWAN, Montgomery, Ala. 13 nov—v et s

OUVERTURE de MARCHANDISES NOUVELLES. D. P. SCANLAN & Co., Nos 12 et 14, rue de Chartres,

ANNONCENT respectueusement aux Dames qu'ils ont fait l'ouverture d'un assortiment choisi de Soieries riches pour robes, Nouveautés et Chapeaux de Paris, Robes de soie et de mousseline brodée, riches, à volants. Venant d'être reçues par les navires Oregon et Guttemberg, du Havre. —Ils ouvriront demain.— Un envoi de satins noirs unis et peult de soie couleur, unis. 15 nov

FANTAISIES NOUVELLES. 91............RUE DE CHARTRES............91

NOUS déballons un joli assortiment de Nouveautés et Articles parisiens, tels que: Manteaux—Mantelets et Talmas, Ombrelles, marquises et parapluies, Bandes et Jupes brodées, Corsets, Chemisettes, Robes pr baptême, Voiles pr mariées, Gants et voilettes, Ecote-artificielles, Plumes fantaisie, Chapeaux soie et paille, Garde-Peindre, Rubans soie, Passementerie, Velours, Franges, Corsets. Et toutes sortes de fournitures pour modes, que nous vendrons aux plus bas prix du marché. 11 nov J. DERBES Jr & Co.

Changement de magasin.

J'AI transporté aujourd'hui mon magasin du No 77, rue de Chartres, au No 8, rue Bourbon, près Canal, bâtisses Touro. J. CARBERGUE, 21 oct—1m marchand tailleur

Peintre en portraits.

M. H. HARDING a établi son nouvel atelier au No. 74, rue de Chartres, au second. Son portrait ne manquera rien à désirer. Il sollicite le patronage de ses amis et du public. 10nov—1m

NEW EAGLE WAREHOUSE No 2. Entrepôt autorisé par la Douane, Rue Levée, entre Enghien et Port, 3me District.

AVIS AUX IMPORTATEURS.—Le commerce est prévenu que l'entrepôt *New Eagle* est maintenant ouvert sous la surveillance et direction du soussigné. Sa proximité des navires du 3me District et surtout de la ligne des steamers du Havre, offre aux importateurs des avantages qu'il est inutile d'énumérer. Le magasin est à l'épreuve du feu et coté No 1. Le soussigné présente au commerce toutes les garanties désirables. 10 nov—1m A. BOULANGÉ.

REÇU TOUT RECEMMENT, AU Magasin à bon marché, 185.........RUE DU CAMP.........185

25 Soieries de fantaisie à raies et chinées, pour robes; Soieries à petits carreaux, pour enfans, Soieries brocade et moire unies, Robes mousseline de laine, extrêmement riches, Mérinos anglais et français, Mousselines tout laine, petits dessins, pour enfans, Jupons brodés et jupons cordés, Etoffes de laine à carreaux, do à carreaux soie et valenciennes, Cols et manches de jaconat riche, brodés, Parures jaconat, do do mousseline suisse, Bandes mousseline suisse do jaconat, Dentelles guipure blanche et noire, Entre-deux et bordures de dentelle valenciennes, Cols Rachelle, mousseline suisse et valenciennes, Calicots français, anglais et américains, Gants en peau de chevreau pour dames et demoiselles, Bas coton et merinos, Corsets, parasols, &c. HORACE HARDY, 21 oct 185, rue du Camp

Articles de ménage.

UN très grand assortiment varié, comprenant en partie: Porcelaines, Verrerie, Poterie, Argenterie, Plaqué, Services en bois verni, Services en fer fondu, Ferblanterie, Services en bois. Services Britannia, Bronzes, Plateaux, Lampes, Lanternes, Couteaux, Fourchettes, Pelles et Pincettes, Garde-Cendres, Chenets, Chaînes en rotin. Et une riche variété d'ARTICLES DE FANTAISIE, à très bas prix. HENDERSON & GAINES, 22 oct—1m 99, rue du Canal.

QUININE—500 onces de quinine, reçues tout récemment par le steamer Empire City, à vendre à bas prix par E. D. BEACH, pharmacien 30 sept encoignure Chartres et Douane

A. Sturzenegger & Eiermed, No 47 rue de Chartres,

OFFRENT en vente—100 paniers de Champagne, de St Marceaux & Co, Reims, en magasin et en bons de douane. 30 sep

EN débarquement du navire Protector, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge Macau Medoc; 24 do do St Estèphe Médoc; 50 caisses do Pontet et Julien 1844; 20 do moutarde Bauchaye, du chane; 50 do prunes sèches en paubana, 12½ pipes eau de vie Hy Sutton 1831; 15½ do do do 1800. A vendre par B TALAMON, 20nov 161 rue Royale

DIVERS.—Vin rouge en caisse et en barriques—Vin blanc en caisses et en barils—Eau de vie de Labeichelle, de preuve—Eau de vie fine champagne de preuve—Eau de vie Hy Sutton 1831 & 1800 1ère preuve—Marasquin et eau Verte importés—Genièvre Angers—Huile d'olive de Janis Pingeault, en paniers de 12 bouteilles et en paniers de 24—bouteilles—Savon de Castille—Bouteilles vides—Dame-Jeanne vides de 5 gallons—Bouchons pointus et bouchons réguliers de toutes qualités—Etiquettes à vin de Bordeaux rouge et blanc, à vin de Porto, à vin de Madère, à Cognac, eau de fleurs d'oranger. A vendre par B TALAMON, 20nov 161, rue Royale

ABSINTHE et Vermouth de Barneau, Chappas Co, en déchargement, à vendre par B. TALAMON, 20nov 161, rue Royale

AMANDES fraîches d'Iviza—400 sacs belles amandes fines d'Iviza, de la nouvelle récolte, en débarquement du brick Nivaria et à vendre par H. MEUGENS, 20 nov—2a 31, rue de la Commune

VIN ROUGE—21 barriques vin rouge St-Emilion, 40 do do Medoc. En débarquement du navire Protector, de Bordeaux et à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 20 nov 17 et 19 rue St Louis

VIN blanc—200 caisses vin blanc Haut Sauterne, 12 bouteilles, en débarquement du navire Proctor, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 20nov 17 et 19 rue St Louis

COUVERTURES FRANÇAISES.—5 balles couvertures de laine pour nègres en débarquement du navire Proctor, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 20 nov 17 et 19 rue St Louis

A VENDRE en débarquement du navire Protector de Bordeaux:

30 barriques vin rouge Côtes de Bourg,
25 do do do St Emilion,
5 do do do Margaux Medoc,
5 do do do Moulis,
5 do do do Bonair do
6 1/2 do do do do
5 do do do Pauillac do
6 1/2 do do do do
10 1/2 do vin blanc Haut Sauternes,
50 caisses fruits au jus assortis,
25 do prunes, boîtes transparentes,
20 do prunes en paubane,
70 do fruits à l'eau-de-vie,
10 do cerises à l'eau-de-vie de Baden,
100 paniers anisette, de Marie Brizard,
12 caisses liqueurs assorties de do
25 do do do Lafaurie,
10 do Marasquino do
20 do eau de noix do
10 do Vermouth,
15 do petits pois,
4 do cèpes à l'huile,
10 do conserves alimentaires (Maillard)
10 do gelées assorties,
5 do conserves de de Prodel.
600 1/4 boîtes sardines,
200 do paniers anisette de Brou,
100 1/2 boîtes truffes pures,
10 do chapons truffés,
10 do poulardes truffées,
60 do asperges.

RENAUD & TAMBOURY, 19 nov Enc. Royale et St-Louis

RAFFINERIE CARONDELET. BI-SULFITE DE CHAUX.

LES soussignés offrent en lots à la convenance des acheteurs, du Bi-Sulfite de chaux d'une très grande force et d'une qualité supérieure.

Cet article étant fabriqué avec la meilleure chaux de marbre, sa parfaite pureté est hors de tout doute. HOW, SHIFF & Co, 1oov—1m No 128, rue Commune

Appareil patenté. Perfectionnement très utile dans la fabrication du Bisulphite de chaux.

LES soussignés ont l'honneur d'informer MM les planteurs et marchands commissionnaires, qu'ils ont toujours en main du bisulphite de chaux, d'une densité uniforme et telle qu'il est classé au premier rang par les planteurs qui l'ont employé, ou à beaucoup partie de la force et de la pureté de ce produit. Celui que nous offrons aujourd'hui étant de toute qualité. Les planteurs sont respectueusement priés de l'essayer en concurrence avec celui des autres fabricants. BERNARD & ALBRECHT, Agent T. LANAUX, o m morch 7 nov—1m rue Conti No 12

Découverte importante! ECLAIRAGE SANS DANGER AU KEROSENE OU HUILE DE CHARBON.

LES soussignés, seuls agents en Louisiane, du North American Kerosene Oil Co., de New York, annoncent au public et à leur clientèle qu'ils seront désormais prêts à leur fournir cette huile remarquable dont l'emploi dans l'éclairage est de beaucoup supérieure aux meilleures huiles à brûler actuelles. Après l'avoir essayée eux-mêmes, ils sont convaincus qu'elle est la plus recommandable, aussi pure que [illegible], qu'avec elle il n'y a pas danger d'explosion comme avec le camphène et le gaz, et qu'en outre elle ne fume point comme l'huile Sylvique et les autres huiles et ne répand aucune mauvaise odeur comme l'huile de lard. Quant à sa lumière elle est supérieure même à celle du camphène et sa flamme d'une blancheur éclatante, est d'une clarté parfaite.

Ils tiendront trois qualités de cette huile:

LE KEROSENE BINNACLE OIL, fabriquée expressément pour remplacer la meilleure huile de baleine en usage pour les lampes de binnacle. Les lampes de Kerosene et toutes espèces de lampes.

Le KEROSENE BURNING et LUBRICATING OIL ou huile à lubrifier et en même temps à éclairer, brûlant dans toutes les lampes ordinaires à huile.

Et le KEROSENE BURNING OIL, ou kerosene ordinaire à éclairer, brûlant dans des lampes nouvelles, ou dans les lampes à camphène maintenant en usage, moyennant un changement peu coûteux.—Son degré de pureté, il y a une différence entre ces huiles une différence quant à la couleur et à la limpidité. Cependant la plus commune est qui doit remplacer tôt ou tard le camphène aussi encore au photomètre plus de lumière que le camphène, et même en est dans la limpidité de cette huile est supérieure à la limpidité de la meilleure huile de graines dans les plus fortes chaleurs.

L'huile à lubrifier "Kerosene lubricating oil", est supérieure pour cet objet à la meilleure huile de palmier, de graisse ou de baleine et même à la meilleure huile d'olive. Son action satisfaisante sur les parties des machines à vapeur est constatée par de nombreux certificats de directeurs de rail roads et d'usines, et d'ingénieurs de bateaux à vapeur. Aussitôt leur arrivée en ville, nous ferons distribuer des circulaires contenant des informations complètes à l'égard de ces différentes huiles et des lampes nouvelles qui doivent remplacer la lampe à camphène. D. NAUTRE & Co. 31 oct—1m 25, rue Conde

AVIS.

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens de la Nouvelle Orléans a commencé aujourd'hui les opérations et est prête à assurer contre les risques de l'incendie, de la mer et des rivières.

—Directeurs—

Geo. W. West, R. P. Hunt, Jas A. White, M. Musson, Evan J. McCall, Martin Gordon Jr, D. Jamison, Paul J. Martin, Antonio Costa, Charles Olivier, Omer Gaillard, Joe Eaton, D. Bouligny. OMER GAILLARD, président 20 nov—2s A. SCHREIBER, secrétaire.

LE Consulat de Belgique, établi rue de la Commune, No 31, a été transféré rue Carondelet, Byrne's Building, 1er étage, No 12, où les affaires du consulat seront faites sont par M. Joseph Deynoodt, vice-consul, soit par le consul lui-même. 20 nov—1m H. MEUGENS

Marchandises nouvelles! Marchandises nouvelles! Magasin de Marchandises Sèches, A BON MARCHE, THEODORE DANZIGER, ENCOIGNURE ROBERTSON ET ORLEANS, Et No 27, rue du Cirque.

REÇU par le navire Black Warrior, un nouvel approvisionnement comprenant: des jolis manteaux et mantelets en drap et velours de $30 à $50 pièce. Soieries et robes de soie à volants d'un nouveau genre. Soieries de Florence, couleurs assorties, à 25 cts la yarde; Drap noir et couleur, pour mantelets. Parures brodées, en jaconat et linon; Cols et manches. Garnitures et franges. 12 nov

Fabrique de Fleurs artificielles, 79, rue Bourbon. Mme A. FOURNIER

INVITE respectueusement le public et sa nombreuse clientèle à visiter son assortiment de fleurs de bal, parures de mariée, et en outre un grand choix de fleurs pour vases et ornements d'appartements. Tous ces articles viennent d'être reçus par le navire Guttemberg et ont été choisis avec le plus grand soin. Toutes les commandes se feront avec la plus grande exactitude. L'attention des marchands de la campagne est appelée. 21 nov—1m

Dissolution de Société. Ligne des omnibus du Chemin du Bayou.

PAR acte passé devant M. A. Ducatel, notaire public, en date du 18 novembre 1856, M. Henry St Paul a vendu à M. B. Rodrigues l'intérêt qu'il avait dans la raison sociale RODRIGUEZ & Co. Cette ligne d'omnibus est actuellement sous le contrôle exclusif des deux associés. Nlle Orléans, 19 novembre 1856 21n. v—f

Avis important Aux actionnaires de la Factorerie Générale des Négociants Réunis.

MESSIEURS les actionnaires de la Factorerie Générale des Négociants Réunis sont respectueusement invités à se réunir LUNDI prochain, 24 novembre, à 7 heures précises du soir, au bureau de l'administration, rue Conti, afin de prendre une décision sur la situation. Le Directeur Gérant. 21 nov MENANT & Cie

DUBOIS & LAMANIERE, 45 rue Conti.

NOUS appelons l'attention de nos amis et du public à l'assortiment de marchandises de choix que nous venons de recevoir par le navire Oregon, du Havre. Les acheteurs sont respectueusement invités à venir examiner notre stock qui sera vendu à des prix modérés. DUBOIS & LAMANIERE, No 45 rue Conti, 16nov—1m entre Chartres et Passage de la Bourse

ON DEMANDE une dame de magasin, parlant le français et l'anglais, pour s'employer à la vente. Une personne capable, ayant de bonnes recommandations, recevra un salaire libéral. Aussi: Un commis de vente s'entendant à la haute classe du détail de soieries et broderies. S'adresser à D. P. SCANLAN & Co, 15 nov 12 rue de Chartres

A dater d'aujourd'hui, M. JOHN DOLHONDE est associé dans notre maison. MARTIN OWEN & COMB. Nlle-Orléans, 1er novembre 1856. 1nov—1m

Loterie par la Chiromancie. OU L'ART DE LIRE L'AVENIR DANS LA MAIN.

QUICONQUE veut savoir s'il doit gagner à la Loterie et le Numéro qui doit lui y favoriser, peut consulter cette science de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, tous les jours, le dimanche excepté, rue Magazine, 203. Prix des consultations, variant de $1 à 5 21 oct—6m

AVIS AUX DAMES. Chapeaux! Chapeaux! Chapeaux!

LES dames trouveront chez LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale, encoignure Bienville, au premier, un assortiment de jolis chapeaux pour la saison, nouvellement reçus. N. B.—Ces chapeaux sortent des meilleures maisons de Paris. Aussi: Un grand choix d'échiquiers pour billettes et demoiselles. Prix très modéré. 15 nov

CHANGEMENT D'ATELIER, 132, rue du Canal, Robert Gschwindt, PEINTRE EN PORTRAITS, Des académies de Rome et de Paris. 15 nov—1m No. 132, rue du Canal

GRANDE TOMBOLA de $10,000, Ou une propriété et 9999 lots divers, MIS EN ACTIONS A UNE PIASTRE LE COUPON DE SOUSCRIPTION.

Ainsi, tous les lots sont gagnants.

1er Lot. Une propriété à St Jacques, rive gauche, à 61 milles de la Nouvelle Orléans, sous la dénomination de "St James Hotel and Coffee House", comprenant un grand bâtiment avec deux billards, de trois jolies maisons toutes meublées, d'un pavillon de bains avec balustres, de hangard, remise, écurie avec leurs fourneaux.

2ème Lot. Une très jolie jument américaine avec buggy neuf.

3ème Lot. Une magnifique Pendule et deux superbes Candélabres.

4ème Lot. Une très grande glace avec encadrement très riche.

5ème Lot. Un Sucrier en cristal taillé superbement, monté, avec plats.

6ème Lot. Un grand Lit américain, acajou—ce qu'il y a de plus beau en fait d'acajou.

7ème Lot. Une Carabine excellente, trouvée à Sébastopol, portant à 1600 mètres.

8ème Lot. Un très joli petit Meuble Louis XV, pour Dame, garnis en bronze et or.

9ème Lot. Une montre en or pour homme.

10ème Lot. Une superbe Théyère plaquée en argent avec plateau.

Enfin un grand nombre de lots composés d'orfèvrerie et bijouterie, montres, chaînes, bracelets d'or, objets d'art en bronze, en tableaux, &c. Voir l'exposition dans le beau magasin de M. DUPUY, 71, rue Royale, à la Nlle Orléans. Le tirage de la Tombola aura lieu le 30 DECEMBRE 1856, dans le magasin de glaces, au premier. 30 nov—3m

LEON GIROUX, 142, RUE DU CANAL,

ANNONCE respectueusement aux Dames qu'il vient de recevoir de Paris un grand assortiment de Chaussures de fantaisie, telles que: bougrons, Slippers, Oriental do., Pantoufles brodées petites et or; Bottines et souliers satin blanc et un grand assortiment de Souliers chevreau bronze et noir. Brodequins garnis Pompadour, Do Unies, Do Claques vernis. 15 nov—3m

DIVERS—148 paniers champagne 12 bouteilles Pipper Heidsiek. 68 paniers champagne 24 1/2 bties Pipper Heidsiek. 6 do do 24 1/2 do Dolempie et fils. 4 demi pipes eau-de-vie Mre Castillon jr 1815. 24 quarts pipes eau-de-vie cognac. 15 caisses do do celebrated brandy wine. 5 demi do do F. Roumieux. 5 quarts do do Rochelle, âme preuve. 5 demi do do Montroy. 5 quart do do Rochelle, âme preuve. En magasin et sous les clefs de la douane et à vendre par A. CARRIERE, 12 nov 25 Vieille Levée

JAMBONS—25 tierçons jambons passés au sucre, à vendre par JOS. LANDES & Co